ARTICLE / LE GRAND ANGLE

Protoxyde d’azote : à Chavanod, les explosions dans l’usine de traitement des déchets inquiètent

À l’usine de valorisation énergétique Sinergie, à Chavanod, les bonbonnes de protoxyde d’azote jetées dans les ordures ménagères provoquent des explosions à répétition. En 2025, les réparations liées à ces incidents ont représenté près de 100 000 euros. Au-delà des dégâts matériels, le phénomène soulève des inquiétudes pour la sécurité des agents et le bon fonctionnement du traitement des déchets dans le bassin annécien.

Par Ludovic CLAVAUD | 16 novembre 2026



Photo : Benoît Prieur, CC0, via Wikimedia Commons

Un déchet devenu particulièrement dangereux

À Chavanod, l’usine Sinergie traite quotidiennement les déchets ménagers provenant d’une grande partie du bassin annécien et des territoires environnants. Exploitée dans le cadre du service public de traitement des déchets assuré par le SILA, cette installation joue un rôle essentiel dans la gestion des ordures ménagères. Pourtant, depuis plusieurs mois, un phénomène perturbe régulièrement son fonctionnement : l’explosion de bonbonnes de protoxyde d’azote dans les fours d’incinération.

Plus connu sous le nom de « gaz hilarant », le protoxyde d’azote est utilisé dans différents secteurs professionnels, notamment dans le domaine médical et alimentaire. Mais son utilisation détournée à des fins récréatives a favorisé la circulation de bouteilles de plus en plus volumineuses. Après consommation, certaines sont abandonnées sur la voie publique ou jetées directement dans les poubelles, sans précaution particulière.

Le problème est que ces contenants, même lorsqu'ils semblent vides, peuvent conserver du gaz sous pression. Une fois mélangés aux ordures ménagères, ils suivent le circuit habituel de collecte avant d'arriver dans les installations de traitement. Soumises aux températures élevées des fours, les bonbonnes peuvent alors exploser et provoquer d'importants dégâts.

À Sinergie, la situation est devenue préoccupante. Selon les informations rendues publiques au début du mois de novembre, les équipes constatent désormais en moyenne une explosion par jour et par ligne de production. Une fréquence qui illustre l'ampleur d'un phénomène longtemps considéré comme marginal, mais dont les conséquences se font aujourd'hui ressentir jusque dans les équipements industriels du territoire.

Des réparations qui se chiffrent en dizaines de milliers d'euros

Les explosions ne sont pas sans conséquence sur le fonctionnement de l'usine. Sous l'effet de la chaleur et de la pression, les bonbonnes peuvent endommager les équipements, notamment les grilles

des fours sur lesquelles reposent les déchets pendant leur combustion. Les fragments métalliques issus des explosions peuvent également se retrouver parmi les résidus d'incinération, compliquant leur traitement et leur valorisation.

Pour la seule année 2025, les réparations liées à ces incidents ont représenté près de 100 000 euros à Chavanod. Un montant conséquent pour une installation industrielle dont la mission consiste à assurer quotidiennement le traitement des déchets produits par les habitants.

À ces dépenses s'ajoutent les contraintes techniques engendrées par les incidents. Chaque dégradation peut nécessiter une intervention de maintenance, une vérification des installations ou une adaptation du fonctionnement des équipements. Si ces opérations font partie de la gestion normale d'une usine de valorisation énergétique, leur multiplication représente une difficulté supplémentaire pour les équipes.

Cette situation pose également la question du coût collectif de ces pratiques. Une bonbonne achetée pour un usage individuel peut finalement générer des dépenses importantes lorsqu'elle est abandonnée ou éliminée de manière inappropriée. Des coûts qui viennent peser sur un service public déjà confronté à des exigences techniques, environnementales et financières importantes.

Derrière les explosions, la sécurité des agents

Si les dégâts matériels sont aujourd'hui quantifiables, les risques humains constituent sans doute l'aspect le plus préoccupant de cette situation. Car les bonbonnes de protoxyde d'azote ne deviennent pas dangereuses uniquement lorsqu'elles atteignent les fours d'incinération.

Dès leur collecte, elles peuvent représenter un risque pour les agents chargés du ramassage des déchets. Dans les camions-bennes, les ordures sont régulièrement compactées afin d'optimiser les tournées. Lorsqu'une bouteille contenant encore du gaz sous pression se retrouve écrasée, elle peut provoquer un incident et exposer les professionnels présents à proximité.

À l'usine de Chavanod, les salariés doivent également composer avec ces explosions répétées. Même si aucun blessé n'a été signalé dans les informations publiées concernant les incidents de Sinergie, leur fréquence constitue un motif légitime d'inquiétude.

Les agents de collecte et les personnels des installations de traitement assurent une mission indispensable, souvent peu visible du grand public. Pourtant, leur sécurité dépend en partie de la manière dont chacun élimine ses déchets. Un geste qui peut paraître anodin, comme déposer une bonbonne dans une poubelle ordinaire, est susceptible d'avoir des conséquences bien plus importantes plusieurs kilomètres plus loin.

Une installation essentielle à la valorisation énergétique

L'usine Sinergie ne se limite pas à l'élimination des ordures ménagères. Elle permet également de récupérer une partie de l'énergie produite lors de leur combustion. Cette valorisation contribue notamment à la production d'électricité et à l'alimentation de réseaux de chaleur.

Ce fonctionnement s'inscrit dans une logique de récupération énergétique des déchets qui ne peuvent pas être recyclés. Il permet de limiter le recours à d'autres sources d'énergie tout en assurant le traitement des ordures résiduelles.

Mais pour remplir cette mission, l'installation doit pouvoir fonctionner dans de bonnes conditions. Les explosions répétées de bonbonnes constituent donc une difficulté qui dépasse les seules réparations matérielles. Elles peuvent perturber l'exploitation et compliquer la continuité du service.

Le problème concerne ainsi bien davantage que la commune de Chavanod. Les déchets traités par Sinergie proviennent de nombreux territoires de Haute-Savoie. Les conséquences de ces incidents s'inscrivent donc dans une problématique départementale, voire nationale, puisque plusieurs installations françaises rencontrent des difficultés similaires.

À Annecy, plus de 1 700 flacons ramassés dans les rues

Le phénomène est également visible dans l'espace public. En 2025, les services de propreté de la Ville d'Annecy ont récupéré 1 737 flacons de protoxyde d'azote abandonnés dans les rues ou déposés dans les corbeilles publiques.

Ce chiffre ne représente qu'une partie des contenants circulant sur le territoire, puisqu'il ne comptabilise pas nécessairement ceux jetés directement dans les ordures ménagères ou récupérés par d'autres circuits. Il donne néanmoins une indication de l'ampleur du problème auquel sont confrontées les collectivités.

Les bonbonnes abandonnées constituent une nuisance visuelle, mais leur présence entraîne surtout des risques et des coûts supplémentaires. Les agents municipaux doivent les récupérer, les stocker et les orienter vers une filière de traitement

adaptée. Autant d'opérations qui mobilisent des moyens humains et matériels.

Contrairement aux emballages métalliques ordinaires, ces bouteilles ne peuvent pas être traitées sans précaution. Leur contenu sous pression impose une prise en charge spécifique, notamment pour éviter les risques d'explosion lors des manipulations et des opérations de traitement.

Selon les informations communiquées localement, leur traitement peut atteindre environ 5 000 euros par tonne, soit un coût estimé entre 7 et 17 euros par bonbonne. Des montants qui illustrent les conséquences financières d'un déchet dont la dangerosité reste parfois méconnue.

Le protoxyde d'azote, une préoccupation qui dépasse la gestion des déchets

La multiplication des bonbonnes abandonnées s'inscrit dans un phénomène plus large : le détournement du protoxyde d'azote à des fins récréatives. Souvent associé à une consommation festive, ce gaz présente pourtant des risques sanitaires importants.

Son inhalation peut provoquer des vertiges, des pertes de connaissance, des chutes ou encore des accidents liés au manque d'oxygène. Une consommation répétée peut également entraîner des atteintes neurologiques graves, notamment en perturbant le fonctionnement de la vitamine B12, indispensable au système nerveux.

Les autorités sanitaires alertent depuis plusieurs années sur ces dangers, particulièrement auprès des jeunes consommateurs. Le phénomène soulève également des préoccupations en matière de sécurité routière, lorsque le gaz est consommé avant ou pendant la conduite.

Face à cette évolution, la réglementation française s'est progressivement renforcée. La loi du 18 août 2026 a introduit de nouvelles mesures visant à encadrer la détention et le transport du protoxyde d'azote. Une interdiction plus générale de vente aux particuliers doit également entrer en vigueur le 1er février 2027, sous réserve des exceptions prévues pour certains usages autorisés.

Mais la réglementation ne suffit pas à régler immédiatement la question des bonbonnes déjà en circulation. Leur récupération et leur traitement restent des enjeux majeurs pour les collectivités.

Des conséquences observées dans d'autres villes françaises

La situation rencontrée à Chavanod n'est pas isolée. Plusieurs collectivités françaises ont déjà alerté sur les dégâts provoqués par les bonbonnes de protoxyde d'azote dans leurs installations de traitement des déchets.

Dans la métropole de Lyon, les responsables de l'usine de valorisation énergétique Lyon Sud ont notamment signalé des explosions répétées et des dommages importants sur les équipements. Comme en Haute-Savoie, ces incidents représentent un risque pour les agents et engendrent des coûts de maintenance supplémentaires.

Le problème a également été évoqué au niveau national. Dans une réponse parlementaire publiée en septembre 2026, le ministère chargé de la transition écologique a reconnu les difficultés rencontrées par les collectivités et les exploitants d'installations de traitement.

Ces situations montrent que la question ne relève plus uniquement de la prévention des consommations à risque. Elle concerne désormais directement la sécurité industrielle, la gestion des déchets et le financement des services publics.

Une meilleure information des habitants devient indispensable

Pour limiter les incidents, les collectivités rappellent que les bonbonnes de protoxyde d'azote ne doivent jamais être jetées dans les ordures ménagères, les bacs de tri sélectif ou les corbeilles publiques.

Même lorsqu'elles semblent vides, ces bouteilles peuvent conserver une pression résiduelle. Il ne faut donc pas tenter de les percer, de les écraser ou de les démonter soi-même. Elles doivent être orientées vers une filière de collecte adaptée, en se renseignant auprès de sa déchèterie et en respectant les consignes des agents.

Au-delà de ces recommandations, la situation pose la question de la responsabilité des différents acteurs. Les consommateurs doivent être sensibilisés aux dangers liés à l'abandon des bonbonnes, mais les fabricants, distributeurs et pouvoirs publics ont également un rôle à jouer dans l'organisation de leur récupération.

Le développement de solutions de collecte spécifiques pourrait contribuer à éviter que ces contenants ne finissent dans les poubelles ordinaires. Encore faut-il que ces dispositifs soient suffisamment accessibles et connus des usagers.

Un enjeu de sécurité et de responsabilité collective

À Chavanod, les explosions répétées dans les fours de Sinergie illustrent les conséquences parfois insoupçonnées de la mauvaise gestion d'un déchet.

Derrière une bouteille abandonnée se trouvent des agents exposés, des équipements endommagés et des dépenses importantes pour assurer la continuité du traitement des ordures ménagères.

Les 100 000 euros de réparations enregistrés en 2025 témoignent déjà de l'impact économique du phénomène. Mais le véritable enjeu reste la prévention d'un accident qui pourrait avoir des conséquences humaines plus graves.

Pour les collectivités du bassin annécien, la sensibilisation des habitants et la mise en place de circuits de récupération adaptés apparaissent désormais indispensables.

Car une bonbonne de protoxyde d'azote jetée dans une poubelle ne disparaît pas simplement avec les ordures. Elle poursuit son parcours jusqu'aux installations de traitement, où elle peut devenir un véritable danger pour ceux qui y travaillent.

Le Grand Angle — Environnement | 16 novembre 2026

Sources : SILA, informations relayées par la mairie de Villaz le 2 novembre 2026 ; Le Dauphiné Libéré, 2 novembre 2026 ; Métropole de Lyon ; réponse du ministère chargé de la transition écologique publiée au Sénat en septembre 2026.

Lire en ligne : https://legrandangle.media/article/protoxyde-d-azote-a-chavanod-les-explosions-dans-l-usine-de-traitement-des-dechets-inquietent